

BON PIED BON ART

Organisation de l'expo 10^{ème}

Montage – Démontage

- Les exposant(e)s pourront installer leur œuvre, à la place qui leur est attribuée.

La Meute : mercredi 23/10/19 de **15h à 21h** et jeudi 24/10/19 de **9h à 13h**.

C du Rocher : mercredi 23/10/19 de **14h à 20h** et jeudi 24/10/19 de **9h à 13h**.

Démontage,

La Meute : dimanche 27/10/19 de **18h à 20h** et lundi 28/10/19 de **9h à 12h**.

La cave du Rocher : lundi 28/10/19 de **15h à 19h**.

- Chaque exposant apporte son support et à La Meute son matériel électrique (spots, rallonges, etc), etc...

- Un petit emplacement devra être réservé pour le cartel qui indiquera votre nom et /ou raison sociale, nom d'atelier et votre n° sur le plan.

- Merci de ne pas percer, de ne pas mettre du ruban adhésif, etc. Si dégâts, il y a, ils seront facturés à la personne qui les aura occasionnés.

- A la fin du démontage, laissez votre emplacement dans le même l'état que vous l'avez trouvé à l'arrivée. Le matériel encombrant doit être repris. Merci de mettre vos déchets dans la poubelle à l'endroit indiqué.

Responsabilité

Les œuvres sont sous la responsabilité des exposant(e)s. Il est préférable d'avoir une assurance RC+vol.

Vernissage

Le vernissage aura lieu le jeudi 24/10/19 de **18h à 22h**. Votre présence est vivement recommandée. Si vous ne pouvez pas être présent(e) merci de vous faire remplacer par une personne de votre choix.

Vente

Pas de vente directe d'œuvres présentes à l'exposition, elles se feront uniquement dans l'atelier des artistes concernés.

Lieu et date :

Signature de l'exposant(e)